

bien qu'ils renforcent arbitrairement le programme au moyen de règlements, au lieu de revenir à la Chambre et d'essayer de reformuler la loi.

Parfois, je suis dérouteré par les remarques bizarres que font les députés de l'arrière-ban durant leurs discours. Peut-être sont-ils aussi inquiets que le reste du pays sur la façon dont le cabinet gère notre économie. Cet après-midi, le député d'Ontario (M. Cafik), qui est le secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a énoncé 16 propositions préconisées par le gouvernement dans son dernier plan. Mis à part mon intérêt réel ou le fait d'être légèrement sceptique face à toute personne qui puisse présenter tant de propositions, j'ai été étonné de l'entendre mentionner le ministère des Affaires des anciens combattants comme un ministère dont on peut se vanter. Cela me déroute. D'ailleurs, je crois qu'en ce moment il a la pire réputation depuis sa création. Il essaie de se départir des hôpitaux pour anciens combattants ou de les faire relever d'autres ministères. A la dernière minute, on songe à nouveau à retirer la loi sur les terres destinées aux anciens combattants et le député présente le ministère comme l'une des grandes réussites du gouvernement. Peut-être sont-ce nos amis de la gauche qui l'y ont forcé.

● (2120)

J'aimerais parler de la mise en application du revenu annuel garanti. Si on décide de l'instaurer, on devra procéder avec précaution et par étapes successives. Il n'est pas nécessaire d'en faire une œuvre d'envergure en lui consacrant un seul bill. Il est possible de garantir un revenu annuel et c'est être réaliste que de l'envisager. Il faudrait définir clairement au départ les personnes qui en auraient besoin en commençant par les personnes âgées. En Colombie-Britannique, les personnes âgées de 60 ans et plus jouissent d'un revenu annuel garanti; c'est ce programme qu'on devrait étudier avant celui du Manitoba. La Colombie-Britannique est une province riche dont les finances ont été soigneusement gérées au cours des 20 dernières années. Lorsque le vieux lion a quitté l'arène politique, il a laissé un demi-million de dollars à son héritier prodigue. Par conséquent, le programme ne coûte pas aussi cher que certains prophètes de malheur l'avaient prédit. Il est d'un grand secours pour les personnes de 60 et 65 ans, surtout les veuves. J'ai reçu des lettres de veuves qui, honnêtement, ne pouvaient pas savoir comment elles pourraient se débrouiller jusqu'à l'âge de 65 ans. Maintenant, elles ont une solution et j'en suis heureux.

Le gouvernement fédéral pourrait peut-être avoir des discussions avec les gouvernants de certaines provinces comme la Colombie-Britannique qui ont franchi les premières étapes vers un revenu annuel garanti pour les personnes de plus de 65 ans. Le premier ministre de la Colombie-Britannique parle dans le même sens que le chef du gouvernement (M. Trudeau). D'après les journaux, il semble qu'ils emploient le même vocabulaire; ils devraient donc n'éprouver aucune difficulté à communiquer!

En terminant, monsieur l'Orateur, j'aimerais faire allusion encore une fois aux propos tenus cet après-midi par l'honorable secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. A la fin des observations qu'il a faites, je n'ai pu m'empêcher de penser qu'il avait travaillé trop longtemps au sein de la bureaucratie. Certaines de ses suggestions étaient remplies des absurdités bureaucratiques qu'on entend habituellement. Peut-être serait-il ramené à la réalité par la lettre que j'ai reçue d'une de mes mandantes le 18 janvier dernier et qui se lit comme suit:

### *Revenu minimum garanti*

M. McKinnon:

Monsieur, on nous dit constamment d'écrire à nos députés si nous avons une plainte à formuler. Voilà la raison pour laquelle je vous écris aujourd'hui. Mon grief concerne le service des pensions.

Je suis veuve et je travaille comme couturière dans une usine de vêtements pour dames, mais je devrais ajouter qu'il s'agit d'un emploi à temps partiel. A la fin de 1972, lorsque j'ai eu 78 ans, j'ai décidé qu'à cet âge je ne devrais sûrement pas avoir honte de demander une pension supplémentaire. Mon revenu normal est de \$65 par mois et à ce moment-là je recevais \$88 d'Ottawa. En conséquence, je me suis rendue au service des pensions de ma localité et on m'a donné une formule à remplir. On m'a dit que je devrais quitter mon emploi...

Parlons-en de l'incitation au travail! Elle devait quitter son emploi.

... avant de présenter ma demande. Le 18 décembre 1972, j'ai fait comme on me l'a demandé et au début de janvier 1973 j'ai posté ma demande à Ottawa. Elle a été acceptée et à partir de la fin d'avril j'ai reçu \$35 par mois en plus des \$100, car on avait augmenté la pension. J'espérais que le gouvernement de la Colombie-Britannique m'accorderait un supplément, mais je n'ai pas reçu un cent de plus. Ainsi pendant cette période de quatre mois je n'ai pas gagné d'argent et j'ai dû me tirer d'affaires avec les montants que j'ai mentionnés. Je conviens que deux pensionnés qui partagent peuvent vivre convenablement avec un montant d'un peu plus de \$400 par mois, mais une personne qui paie un loyer de \$95 ne peut subvenir à ses besoins avec \$200.

J'avais décidé de renoncer à ce petit supplément et de retourner au travail à l'automne lorsqu'on aurait sûrement besoin de moi, mais vers la mi-juin, M<sup>lle</sup> F. m'a téléphoné pour savoir si je ne pourrais pas venir travailler quelques jours afin de remplacer une employée souffrante. J'ai accepté, mais je savais que je devrais le déclarer.

Les vis-à-vis pensent peut-être que cette histoire est drôle, mais elle n'a rien d'amusant à mes yeux.

Toutefois, lorsque cette femme revint, le temps des vacances était arrivé et d'autres employés voulaient prendre congé, et on m'a alors demandé de continuer à travailler pendant une autre semaine, puis une autre encore, si bien que j'y ai passé six semaines en tout. Le 1<sup>er</sup> août, j'ai adressé une lettre au ministère à Ottawa, à l'endroit où je devais l'adresser, me semble-t-il, et raconté clairement et honnêtement ce que je vous ai dit, savoir pourquoi je suis retournée au travail et pourquoi j'ai demandé de supprimer le supplément de pension. A la fin d'août, je suis allée dans l'Est en vacances avec des parents—qui ont payé mes dépenses, soit dit en passant. A mon retour, au début d'octobre, j'ai trouvé une petite note de M. M... du ministère des pensions ici, me disant qu'il n'avait pu me rejoindre par téléphone et de bien vouloir communiquer avec lui sous peu.

Je lui ai téléphoné et j'ai appris qu'il serait à son bureau ce jour-là. Je m'y suis donc rendue, loin de penser que je serais réprimandée; en fait, je n'avais fait aucun rapprochement avec ma lettre adressée à Ottawa. M. M... ne m'a pas reçue, il a délégué son factotum pour accomplir sa tâche déplaisante. Avant que j'arrive, ils avaient rendu leur jugement. Le factotum m'a fait voir l'énormité de mon crime, m'affirmant que le ministère des pensions devait se faire rembourser en espèces, en l'occurrence, \$175, somme qui représentait le supplément de cinq mois à \$35 par mois, que j'avais reçu.

Cette dame n'avait travaillé que six semaines, et pourtant on voulait lui faire rembourser le supplément de cinq mois.

Je n'ai pas manqué d'en être stupéfaite, d'autant plus que je m'étais appliquée honnêtement à déclarer tous mes gains. Cette somme était supérieure à la moitié de ce que j'avais gagné. Je lui ai demandé pourquoi il ne me mettait pas en prison. Il ne m'a pas répondu. Le factotum ne cessait de répéter que je m'étais esquivée; il jouait avec cette idée. Je lui ai dit que je ne m'étais pas esquivée; il m'a alors dit de déguerpir.

A remarquer qu'on lui avait dit de démissionner pour pouvoir obtenir le supplément.

Je suppose que lorsqu'ils ont reçu ma lettre à Ottawa, ils ont immédiatement pensé qu'elle était destinée à la direction de Victoria, de sorte qu'ils l'ont envoyée à M. M... leur enquêteur en Colombie-Britannique. Je ne trouvais plus rien d'autre à dire lorsqu'ils m'informèrent qu'ils étaient obligés de déduire \$20 par mois de ma pension de sécurité jusqu'à ce que les \$175 soient entièrement remboursés. Je sortis.

J'estime que le gouvernement fédéral a bien fait de hausser la pension de sécurité de la vieillesse, mais la décision rendue au sujet du